



Conseil économique
et social

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/TRADE/C/CEFACT/2008/16
28 juillet 2008

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DU COMMERCE

Centre pour la facilitation du commerce
et les transactions électroniques

Quatorzième session
Genève, 16 et 17 septembre 2008
Point 8 de l'ordre du jour provisoire

ALLER DE L'AVANT

Programme de travail pour la période 2010-2011 du Centre des Nations Unies
pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques

Note du Bureau

Dans le présent document*, on trouvera le résumé du Programme de travail pour la période 2010-2011 du Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques (CEFACT-ONU). Ce document a été établi par le Bureau à partir des débats tenus à la treizième session sur les priorités des parties intéressées et du Programme de travail pour la période 2008-2009 qui a été adopté à la session plénière en 2007 (ECE/TRADE/C/2007/17).

Comme prévu au paragraphe 17 du mandat et du cahier des charges du CEFACT-ONU (TRADE/R.650/Rev.4), et en se fondant sur le présent projet, les représentants à la session plénière du CEFACT-ONU sont invités à **examiner**, **modifier**, le cas échéant, et **adopter** le Programme de travail pour la période 2010-2011 du CEFACT-ONU.

* Le présent document a été soumis tardivement faute de ressources disponibles.

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. GÉNÉRALITÉS.....	1 – 5	4
II. INTRODUCTION.....	6 – 8	5
III. PROGRAMME DE TRAVAIL POUR LA PÉRIODE 2010-2011	9 – 10	5
A. Premier grand domaine d'activité: Faciliter les transactions commerciales nationales et internationales et contribuer à éliminer les obstacles		5
B. Deuxième grand domaine d'activité: Participer à un dialogue ouvert afin d'améliorer la coordination et la coopération.....		8
C. Troisième grand domaine d'activité: Renforcer l'aptitude des organisations professionnelles, commerciales et administratives à échanger efficacement des biens et les services correspondants		10

Annexe

Projet de programme de travail détaillé pour 2010-2011	11
Activité 1.1: Analyser et documenter, pour chaque domaine commercial, les aspects essentiels des processus, procédures et transactions au niveau international.....	11
Activité 1.2: Mettre en évidence les besoins et les priorités en matière de facilitation du commerce.....	11
Activité 1.3: Suivre l'évolution des technologies et des méthodes	12
Activité 1.4: Réduire l'écart qui existe entre les documents commerciaux sur support papier et ceux sur support électronique.....	12
Activité 1.5: Garantir la qualité technique des recommandations, des normes et des spécifications techniques.....	13
Activité 2.1: Facilitation du commerce dans le cadre de l'OMC	13
Activité 2.2: Facilitation du commerce et transactions transfrontières	13
Activité 2.3: Collaborer étroitement avec le Comité du commerce et avec d'autres entités de la CEE.....	14

TABLE DES MATIÈRES (*suite*)

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
Activité 2.4: Assurer la liaison avec d'autres organismes de normalisation		14
Activité 3.1: Renforcement des capacités		14
Activité 3.2: Promotion		15

I. GÉNÉRALITÉS

1. Le CEFACT-ONU a pour objectif de proposer des processus simples, transparents et efficaces pour le commerce mondial. Selon son mandat global, il oriente ses activités de façon à renforcer l'aptitude des organisations professionnelles, commerciales et administratives des pays développés, en développement et en transition à échanger efficacement des biens et les services correspondants¹. Il s'agit essentiellement de faciliter les transactions nationales et internationales grâce à la simplification et à l'harmonisation des processus, des procédures et des flux d'informations, et de contribuer ainsi à l'expansion du commerce mondial.

2. Dans ses activités, notamment dans son système de recommandations et de normes, le CEFACT-ONU répond aux besoins en matière de facilitation du commerce en:

a) Élaborant et tenant à jour des instruments internationaux de facilitation du commerce pour répondre aux besoins des gouvernements et des entreprises internationales;

b) Repérant les possibilités de limiter les obstacles au commerce des biens et des services;

c) Répondant aux problèmes nouveaux que posent le commerce transfrontière, la facilitation du commerce de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et la sécurité;

d) Faisant connaître l'intérêt économique que représentent ses réalisations, en particulier pour les petites et moyennes entreprises et les pays en développement et en transition.

3. La stratégie intégrée du CEFACT-ONU² approuvée par la Plénière constitue un cadre unifié important pour gérer le programme de travail biennal du CEFACT-ONU. Son orientation stratégique tient compte de la participation et des conseils des parties intéressées des pays, des secteurs et des organismes de normalisation. Il s'agit de produire un ensemble cohérent de résultats pratiques utile aux dirigeants et aux décideurs de la communauté mondiale des parties intéressées du CEFACT-ONU. Plus particulièrement, en tant que structure de haut niveau, ce cadre donne des orientations importantes pour les pays lorsqu'il s'agit de lancer des instruments de plus en plus efficaces d'aide à la facilitation du commerce et aux transactions électroniques dans le monde entier et d'en gérer le développement.

4. Dans le cadre intégré, les travaux du CEFACT-ONU sont regroupés dans trois grands domaines d'activité:

a) Faciliter les transactions commerciales nationales et internationales et contribuer à éliminer les obstacles;

b) Participer à un dialogue ouvert pour améliorer la coordination et la coopération;

¹ Mandat, cahier des charges et procédures du CEFACT-ONU, TRADE/R.650/Rev.4, 25 avril 2005.

² Towards an Integrated Strategy for UN/CEFACT, ECE/TRADE/CEFACT/2006/5, 12 mai 2006.

c) Renforcer l'aptitude des organisations professionnelles, commerciales et administratives à échanger efficacement des biens et les services correspondants.

5. Les principaux domaines d'activité du programme de travail sont calqués sur ce cadre et devront faire l'objet d'une gestion, d'un suivi et de rapports réguliers.

II. INTRODUCTION

6. Le Programme de travail du CEFACT-ONU pour la période 2008-2009³ avait donné lieu pour la première fois à un relevé et une classification des activités du Centre en suivant la présentation du cadre intégré. Il s'agissait en fait d'une présentation et d'un agencement des activités qui étaient déjà en cours.

7. L'élaboration du Programme de travail du CEFACT-ONU pour la période 2010-2011 est la première occasion pour le Bureau d'utiliser le cadre intégré comme outil de présentation et de gestion. Le programme de travail est prospectif et les activités proposées tiennent compte des grands enjeux de la facilitation de commerce examinés par le CEFACT-ONU, le Comité du commerce de la CEE et le Comité exécutif de la CEE.

8. Les activités en question deviendront des projets qui, une fois mis sur pied, seront attribués aux groupes permanents correspondants du CEFACT-ONU. On trouvera les détails de ces projets en annexe au présent document.

III. PROGRAMME DE TRAVAIL POUR LA PÉRIODE 2010-2011

9. Le défi qui se pose désormais au CEFACT-ONU est de faire en sorte que la prochaine génération de recommandations et de normes internationales soit accessible et exploitable par les utilisateurs finals en temps utile. Il faudra pour cela:

- a) Analyser et publier les grands processus commerciaux;
- b) Donner un large accès aux outils pratiques de diffusion, comme le Registre.

10. D'ici à 2012, on estime que les négociations de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) auront avancé et qu'un organe de contrôle de l'application des mesures convenues aura vu le jour. Dans cette optique, l'objectif du CEFACT-ONU est de faire reconnaître et utiliser ses outils au maximum par l'OMC.

A. Premier grand domaine d'activité: Faciliter les transactions commerciales nationales et internationales et contribuer à éliminer les obstacles

Activité 1.1: Analyser et documenter, pour chaque domaine commercial, les aspects essentiels des processus, procédures et transactions au niveau international

³ ECE/TRADE/C/CEFACT/2007/20.

Descriptif: Pour chaque secteur faisant l'objet de processus commerciaux, saisir et documenter les prescriptions applicables à la facilitation du commerce sous une forme qui permette de les analyser, de les généraliser, de les mettre à jour, de les communiquer et de les transmettre.

Le CEFACT-ONU:

- a) Publiera, à partir de sa méthode de modélisation (UMM), un modèle intégré et détaillé de processus de la chaîne logistique internationale qui servira de cadre aux activités spécifiques au domaine du Forum du CEFACT-ONU pour harmoniser et faciliter les processus commerciaux;
- b) Publiera, dans le cadre de la Bibliothèque des éléments de base, un modèle de données intégré et détaillé de la chaîne logistique internationale en appui du modèle de processus commerciaux de la chaîne logistique internationale;
- c) Cherchera un financement et des ressources pour une recommandation générale (comme la Recommandation n° 1 pour les documents commerciaux sur papier) qui explique aux gouvernements et aux entreprises en quoi l'approche des processus commerciaux du CEFACT-ONU et ses instruments (en particulier l'UMM et la Bibliothèque des éléments de base) sont utiles pour la facilitation du commerce et comment s'en servir.

Activité 1.2: Mettre en évidence les besoins et les priorités en matière de facilitation du commerce

Descriptif: Pour chaque secteur faisant l'objet de processus commerciaux, mettre en évidence les besoins et les priorités des gouvernements et des entreprises en matière de facilitation du commerce et élaborer ensuite les instruments qui conviennent à cet égard.

Le CEFACT-ONU:

- a) Collaborera avec les gouvernements en vue de mettre en évidence et d'établir des priorités s'agissant des besoins en matière de facilitation du commerce à partir de l'importance que leur attribuent les gouvernements et autres parties intéressées. Il traduira ces besoins en activités qu'il répartira entre les groupes de travail concernés;
- b) Déterminera, avec l'aide des parties intéressées du CEFACT-ONU, les processus commerciaux de base pour les pays devant être analysés et normalisés, et dont les résultats devront être diffusés à toutes parties intéressées;
- c) Fera régulièrement rapport sur l'état d'avancement de l'Initiative relative aux transactions électroniques pour les secteurs administratif et commercial (eBGT) et l'utilisation du fonds d'affectation spéciale pour l'Initiative, et proposera les mesures à prendre pour suivre ses réalisations;
- d) Identifiera ses ressources actuelles (constituées du travail des experts sur la base du volontariat, des contributions extrabudgétaires des pays, du secteur privé, d'autres organisations internationales et du secrétariat de la CEE); établira les priorités du programme de travail; et allouera ces ressources en conséquence.

Activité 1.3: Suivre l'évolution des technologies et des méthodes

Descriptif: Étudier et évaluer les technologies de l'information et de la communication et les techniques connexes et élaborer des normes et des méthodes pour aider le CEFACT-ONU à s'acquitter de sa mission.

Le CEFACT-ONU:

- a) Évaluera, avant d'en faire état, l'utilité et la valeur future de sa méthode de modélisation (UMM) et des spécifications et méthodologies connexes, à l'appui aux travaux des groupes des domaines commerciaux et de la mise en œuvre de la facilitation du commerce;
- b) Dressera une liste des prescriptions pour des instruments techniques qui répondent aux besoins des groupes des domaines commerciaux et orienteront les travaux des groupes méthodologiques. Ces derniers étudieront comment répondre au mieux à ces besoins en se fondant sur l'importance que leur accordent les groupes des domaines commerciaux et, si nécessaire, concevront de nouveaux instruments.

Activité 1.4: Réduire l'écart qui existe entre les documents commerciaux sur support papier et ceux sur support électronique

Descriptif: Créer et mettre à jour des structures de documents commerciaux et administratifs en faisant appel à une conception, à une technologie ou à une norme spécifique permettant d'assembler et de produire des solutions syntaxiques.

Le CEFACT-ONU:

- a) Évaluera, avant d'en faire état, l'utilité et la valeur future des solutions syntaxiques pour l'appui aux travaux des groupes des domaines commerciaux et à la mise en œuvre de la facilitation du commerce (EDIFACT/ONU, XML, par exemple);
- b) Dressera une liste des prescriptions pour des solutions syntaxiques qui répondent aux besoins des groupes des domaines commerciaux du CEFACT-ONU et orienteront les travaux des groupes permanents. Ces derniers étudieront comment répondre au mieux à ces besoins en se fondant sur l'importance que leur accordent les groupes des domaines commerciaux et, si nécessaire, concevront de nouveaux instruments;
- c) Continuera à mettre à jour et à élaborer des normes de base comme EDIFACT/ONU et LOCODE-ONU;
- d) Améliorera l'offre d'outils permettant la mise à jour de la Bibliothèque des éléments de base du CEFACT-ONU et l'utilisation de cette dernière dans les modèles de données et l'élaboration de solutions syntaxiques en XML. En particulier, le CEFACT-ONU étudiera les possibilités qu'offrent les solutions qui existent sur le marché et les projets issus de sources ouvertes, spécialement lorsque leurs concepteurs pourraient être invités à les fournir gratuitement.

Activité 1.5: Garantir la qualité technique des recommandations, des normes et des spécifications techniques

Descriptif: Garantir la meilleure qualité technique des normes et des recommandations du CEFACT-ONU.

Le CEFACT-ONU:

a) S'appuiera sur les spécifications techniques élaborées dans le cadre du Programme de travail pour la période 2008-2009 pour améliorer l'accès à un registre central permettant de publier les instruments du CEFACT-ONU et de les rendre accessibles;

b) Mettra en place un processus de production efficace, documenté et encadré pour le développement et la mise à jour ordinaire régulière (LOCODE-ONU, EDIFACT-ONU, codes, Bibliothèque des éléments de base, par exemple).

B. Deuxième grand domaine d'activité: Participer à un dialogue ouvert afin d'améliorer la coordination et la coopération

Activité 2.1: Facilitation du commerce dans le cadre de l'OMC

Descriptif: Améliorer l'information sur les instruments du CEFACT-ONU afin qu'ils puissent être dûment pris en compte dans les négociations de l'OMC relatives à la facilitation du commerce et pleinement mis à profit dans les textes qui en résulteront.

Le CEFACT-ONU:

a) Analysera les effets, sur ses instruments, des mesures qui devraient être convenues au titre des articles V, VIII et X de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT);

b) Collaborera avec les gouvernements et l'Organisation mondiale des douanes (OMD) afin de veiller à ce que ses recommandations et normes viennent appuyer les mesures convenues au titre des articles V, VIII et X du GATT dans le cadre de l'OMC.

Activité 2.2: Facilitation du commerce et transactions transfrontières

Descriptif: Encourager l'élaboration de normes en matière d'information et de documents pour faire en sorte que l'information sur les marchandises expédiées soit communiquée à l'avance. Les besoins des milieux professionnels et des gouvernements en matière de normes de gestion de la sécurité de la chaîne logistique devraient également être étudiés.

Le CEFACT-ONU:

a) Favorisera les initiatives associant les États membres et des organisations intergouvernementales, comme l'OMD, l'OMC, l'Organisation maritime internationale (OMI) et la Chambre de commerce internationale (CCI) qui visent à préciser et à fixer un rôle de coordination aux instruments du CEFACT-ONU dans l'échange d'informations entre les entreprises, les gouvernements et les milieux commerciaux;

b) Veillera à ce que sa structure décisionnelle permette un dialogue institutionnel efficace entre les gouvernements et, en particulier, entre leurs processus commerciaux afin de parvenir à un consensus sur l'interopérabilité de bout en bout (pour l'harmonisation des transactions transfrontières, par exemple);

c) Veillera à ce que la norme puisse être utilisée dans la réalité par les petites et moyennes entreprises, les pays en transition et les pays en développement, et qu'elle favorise l'élaboration d'outils et de principes directeurs appropriés pour leur mise en œuvre.

Activité 2.3: Collaborer étroitement avec le Comité du commerce et avec d'autres entités de la CEE

Descriptif: Déterminer les travaux du Comité du commerce de la CEE qui pourraient contribuer à la facilitation du commerce, tels que la convergence des réglementations et l'analyse des accords commerciaux régionaux et des obstacles techniques au commerce.

Le CEFACT-ONU:

a) Intégrera des activités collaboratives dans son Programme de travail tel qu'il a été approuvé par lui-même, le Comité du commerce et le Comité des transports intérieurs.

Activité 2.4: Assurer la liaison avec d'autres organismes de normalisation

Descriptif: Pour favoriser cette activité, coopérer avec les organisations nationales et internationales intervenant dans le domaine de la facilitation du commerce, les organismes de normalisation et les groupements de pays régionaux et sous-régionaux.

Le CEFACT-ONU:

a) Examinera le travail des groupes permanents afin d'utiliser au mieux ses ressources et d'éviter le chevauchement d'activités avec les travaux d'autres organisations;

b) Recensera et suivra les travaux d'autres organisations utiles pour ceux du CEFACT-ONU et, selon qu'il convient, coopérera avec elles afin d'éviter les chevauchements d'activités et de créer des synergies (avec l'Union européenne dans le domaine de l'approvisionnement en ligne, par exemple);

c) Identifiera les partenaires/organismes clefs qui sont essentiels pour la production de ses instruments;

d) Arrêtera, étudiera et adoptera une répartition des tâches, des rôles et des responsabilités;

e) Élaborera un mécanisme permettant une coopération et une production efficaces.

C. Troisième grand domaine d'activité: Renforcer l'aptitude des organisations professionnelles, commerciales et administratives à échanger efficacement des biens et les services correspondants

Activité 3.1: Renforcement des capacités

Descriptif: Prendre des mesures pour établir des contacts avec les pays en transition, les pays en développement et les pays les moins avancés pour les sensibiliser à ce que sont le CEFACT-ONU, la facilitation du commerce et les transactions électroniques, les informer à ce sujet et répondre à leurs besoins.

Le CEFACT-ONU:

- a) Recherchera des sources de financement et des fonds pour mettre à jour et réviser le guide pratique relatif à la facilitation du commerce en fonction des observations des gouvernements et de l'évolution des besoins en matière de facilitation du commerce;
- b) Collaborera avec les gouvernements, en particulier de la région de la CEE, afin d'établir des directives à l'intention des utilisateurs pour l'application des normes et des instruments du CEFACT-ONU et leur diffusion dans les pays.

Activité 3.2: Promotion

Descriptif: Élaborer du matériel promotionnel et gérer le site Web du CEFACT-ONU.

Le CEFACT-ONU:

- a) Veillera à ce que ses instruments utiles pour les travaux de l'OMC, de l'OMD et de la Banque mondiale soient correctement référencés;
- b) Élaborera puis publiera une stratégie de communication.

ANNEXE

Projet de programme de travail détaillé pour 2010-2011

Activité 1.1: Analyser et documenter, pour chaque domaine commercial, les aspects essentiels des processus, procédures et transactions au niveau international

Résultats:

- 1.1.1 Publication d'un modèle de données et de processus intégré et détaillé de la chaîne logistique internationale fondé sur la méthode de modélisation du CEFACT-ONU (UMM) et la Bibliothèque des éléments de base;
- 1.1.2 Recommandations à l'intention des gouvernements et du secteur privé sur l'utilisation des processus commerciaux et du modèle de données du CEFACT-ONU en vue de faciliter le commerce international;
- 1.1.3 Rapport sur les effets des instruments du CEFACT-ONU appliqués par les gouvernements et les entreprises.

Groupe responsable: FMG

Destinataires: Gouvernements, secteur privé et organisations internationales

Activité 1.2: Mettre en évidence les besoins et les priorités en matière de facilitation du commerce

Résultats:

- 1.2.1 Deux réunions avec des gouvernements et des organisations internationales visant à établir des priorités dans l'élaboration des instruments du CEFACT-ONU, compte tenu des résultats de l'atelier pilote sur le guide pratique relatif à la facilitation du commerce et de tout autre atelier tenu dans le cadre de la phase 2 du projet;
- 1.2.2 Publication d'une liste des processus de base des entreprises, des gouvernements et des milieux commerciaux qui seront facilités et harmonisés avant la fin de 2011 grâce à l'allocation appropriée de ressources pour la production de ces processus de base;
- 1.2.3 Recherche de sources de financement et de fonds en vue de tenir une série d'ateliers régionaux après publication du guide pratique relatif à la facilitation du commerce.

Groupe responsable: Bureau

Destinataires: Gouvernements et organisations internationales

Activité 1.3: Suivre l'évolution des technologies et des méthodes

Résultats:

- 1.3.1 Rapport sur l'utilisation et les effets de l'UMM ainsi que des spécifications et méthodologies connexes dans le cadre de la facilitation du commerce et des transactions électroniques;
- 1.3.2 Publication de la liste des prescriptions du TBG pour des instruments techniques et des priorités pour les groupes méthodologiques;
- 1.3.3 Rapport sur l'état des technologies analysant l'impact des nouvelles technologies en ce qui concerne le Programme de travail du CEFACT-ONU. Élaboration de recommandations sur les options stratégiques qui seront étudiées par la Plénière du CEFACT-ONU.

Groupe responsable: FMG

Destinataire: Plénière du CEFACT-ONU

Activité 1.4: Réduire l'écart qui existe entre les documents commerciaux sur support papier et ceux sur support électronique

Résultats:

- 1.4.1 Publication périodique des normes de base du CEFACT-ONU comme LOCODE-ONU, EDIFACT/ONU, les codes et la Bibliothèque des éléments de base du CEFACT-ONU;
- 1.4.2 Rapport sur l'utilité et la valeur future des solutions syntaxiques spécifiques pour appuyer les travaux des groupes des domaines commerciaux et la mise en œuvre de la facilitation du commerce (EDIFACT/ONU, XML, par exemple);
- 1.4.3 Publication de la liste des spécifications des groupes des domaines commerciaux pour les solutions syntaxiques spécifiques;
- 1.4.4 Initiatives en faveur du développement d'outils permettant la mise à jour de la Bibliothèque des éléments de base du CEFACT-ONU et la modélisation des processus commerciaux et des données.

Groupe responsable: FMG

Destinataires: Utilisateurs des normes CEFACT-ONU

Activité 1.5: Garantir la qualité technique des recommandations, des normes et des spécifications techniques

Résultats:

- 1.5.1 Mise à jour périodique des normes et des recommandations du CEFACT-ONU;
- 1.5.2 Élaboration et mise en œuvre du Registre CEFACT-ONU;
- 1.5.3 Publication d'un processus de production efficace, documenté et encadré pour le développement et la mise à jour périodique (LOCODE-ONU, EDIFACT/ONU, codes, Bibliothèque des éléments de base, par exemple);
- 1.5.4 Réalisation d'un audit de la qualité de produits donnés (répertoires EDIFACT/ONU, Bibliothèque des éléments de base du CEFACT-ONU, schémas de normes CEFACT-ONU, par exemple).

Groupes responsables: FMG, ICG

Destinataires: Utilisateurs des normes CEFACT-ONU

Activité 2.1: Facilitation du commerce dans le cadre de l'OMC

Résultats:

- 2.1.1 Rapport sur les instruments du CEFACT-ONU pertinents dans l'état actuel des négociations et de la mise en œuvre de la facilitation du commerce par l'OMC;
- 2.1.2 Deux ateliers sur les instruments du CEFACT-ONU associant les États membres et les organisations internationales représentés à l'OMC, en coopération avec la Division des transports de la CEE.

Groupe responsable: Bureau

Destinataires: Gouvernements, Comité du commerce de la CEE, Comité des transports intérieurs de la CEE

Activité 2.2: Facilitation du commerce et transactions transfrontières

Résultats:

- 2.2.1 Rapport sur les normes et recommandations du CEFACT-ONU nouvelles ou révisées pertinentes pour le programme de travail de l'OMD;
- 2.2.2 Rapport sur la coopération avec l'OMD et l'application des normes du CEFACT-ONU ou d'autres organismes pour le commerce transfrontière et, en particulier, sur leur utilité pour les petites et moyennes entreprises, les pays en transition et les pays les moins développés.

Groupe responsable: FMG

Destinataires: Gouvernements, Commissions régionales de l'ONU, organisations internationales, groupes de parties intéressées dans les domaines du commerce, des transports et de la chaîne logistique

Activité 2.3: Collaborer étroitement avec le Comité du commerce et avec d'autres entités de la CEE

Résultats:

- 2.3.1 Rapport au Comité du commerce de la CEE sur les activités entreprises par les groupes de travail du Forum du CEFACT-ONU avec les groupes d'experts du Comité des transports intérieurs de la CEE.

Groupes responsables: Bureau et FMG

Destinataires: Gouvernements, Commissions régionales de l'ONU, Comité du commerce de la CEE, Comité des transports intérieurs de la CEE

Activité 2.4: Assurer la liaison avec d'autres organismes de normalisation

Résultats:

- 2.4.1 Rapport à la Plénière du CEFACT-ONU sur les synergies actuelles et potentielles issues de la coopération avec d'autres organismes, avec des recommandations, s'il convient.

Groupe responsable: Bureau

Destinataires: Gouvernements et autres organismes de normalisation

Activité 3.1: Renforcement des capacités

Résultats:

- 3.1.1 Rapport à la Plénière du CEFACT-ONU sur l'application des normes et des instruments du CEFACT-ONU dans les pays;
- 3.1.2 Rapport sur l'aide fournie au Bureau des conseillers régionaux pour l'application des normes et des instruments du CEFACT-ONU.

Groupe responsable: FMG

Destinataires: Gouvernements, en particulier des pays en transition et des pays les moins développés

Activité 3.2: Promotion

Résultats:

- 3.2.1 Documents expliquant comment utiliser les instruments du CEFACT-ONU qui sont utiles dans le cadre des programmes de travail de l'OMC, de l'OMD et de la Banque mondiale;
- 3.2.2 Stratégie sur la communication avec les principales parties intéressées.

Groupe responsable: FMG

Destinataires: Gouvernements, organisations internationales et Plénière du CEFACT-ONU
